

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : ATE LHM Plus
Numéro de la FDS : 888100003553
Description d'utilisation du produit : Fluide hydraulique
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**
Guerickestr. 7
60488 Frankfurt a. M.
Germany
Téléphone : + 49 69 76 03 1
Téléfax : + 49 69 76 10 61
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory
Téléphone en cas d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Etat de surveillance : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé WHMIS par les paragraphes 33 - 66, liste IV du CPR

Mot de signal : ATTENTION
Forme : liquide
Odeur : caractéristique
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible
Résumé des risques : Irritant

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.
Organes cibles : Yeux
Peau
Système respiratoire

Cancérogénicité:

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

-
- | | |
|------------|--|
| NTP | : Aucun composant de ce produit se trouvant dans des quantités supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme étant un carcinogène connu ou escompté. |
| IARC | : Aucun composant de ce produit se trouvant dans des quantités supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié par l'IARC comme étant un carcinogène probable, éventuel ou confirmé pour l'être humain. |
| OSHA | : Aucun composant de ce produit se trouvant dans des quantités supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié par l'OSHA comme étant carcinogène ou comme étant un carcinogène potentiel. |
| CA Prop 65 | : Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages. |
-

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	% en poids
huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement; Huile de base - non spécifié	72623-86-0	>= 60 - <= 100
distillats moyens (pétrole), hydrotraités; Gazole - non spécifié	64742-46-7	>= 10 - < 30

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- | | |
|-----------------------|--|
| Conseils généraux | : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Eloigner du lieu d'exposition, coucher. |
| Inhalation | : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | : Laver avec de l'eau et du savon. |
| Contact avec les yeux | : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| Ingestion | : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Forme : liquide
Point d'éclair : > 110 °C (> 230 °F)
- Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. combinaison complète de protection contre les produits chimiques
- Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Ventiler la zone.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Manipulation : Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur original.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis, ainsi que des amines
- Température de stockage : 5 - 30 °C (41 - 86 °F)
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des yeux : En cas de risque de giclement - porter des lunettes de protection.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

-
- Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
appareil respiratoire avec filtre A
Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Après le travail, nettoyer et soigner la peau avec le plus grand soin.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : liquide
- Odeur : caractéristique
- Point d'éclair : > 110 °C (> 230 °F)
- pH : non applicable
- Point/intervalle de fusion : < -50 °C (< -58 °F)
- Point/intervalle d'ébullition : 250 - 380 °C(482 - 716 °F)
- Pression de vapeur : < 0.1 kPa
à 20 °C (68 °F)
- Densité de vapeur relative : indéterminé
- Densité : 0.83 g/cm³
à 20 °C (68 °F)
- Hydrosolubilité : insoluble
- Coefficient de partage (n- : log Pow: > 3

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

octanol/eau)

Méthode: OCDE Ligne directrice 107

Viscosité, cinématique

: 18 mm²/s
à 40 °C (104 °F)
Méthode: ASTM D 445

VOC

: 15.12 %

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.
- Matières à éviter : acides forts et oxydants forts
- Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.
- Réactions dangereuses : Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: > 5,000 mg/kg
Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure:
vomissements
- Toxicité aiguë par pénétration cutanée : DL50 lapin
Dose: > 2,000 mg/kg
- Irritation de la peau : Résultat: Irritation légère de la peau
Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Irritation des yeux : Résultat: Irritation légère des yeux
Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.
- Cancérogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Tératogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

Composant:

huiles lubrifiantes (pétrole), base
C15-30, base huile neutre,
hydrotraitement; Huile de base -
non spécifié 72623-86-0

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat
Dose: > 5,000 mg/kg

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Irritation légère des yeux

distillats moyens (pétrole),
hydrotraités; Gazole - non spécifié 64742-46-7

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat
Dose: > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée: DL50 lapin
Dose: > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 rat
Dose: 7.64 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Irritation légère des yeux

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Élimination physico-chimique : > 70 %
facilement éliminé

Bioaccumulation : donnée non disponible

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu

Contenu en composés organiques volatils (COV) : 15.12 %

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

Elimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

TDGR

Marchandise non dangereuse

ICAO / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

IMDG-Code

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA Statut : Dans l'inventaire TSCA

DSL Statut : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.

Prop. 65 de la Californie : Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages.

WHMIS Classification : D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Produit irritant modéré de la peau
Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du CPR et le MSDS contient toutes les informations requises par le CPR.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 12/13/2005

Date de révision : 12/13/2005

Version : 1.0

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : GWU mbH
Birlenbacher Str. 18
D-57078 Siegen
L'Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Date de révision : 12/13/2005